



Chilhac

Bulletin Municipal n° 18
Numéro décembre 2022

Mairie de Chilhac 43380
Tel : 04.71.77.41.71
contact@chilhac.fr
<https://www.chilhac.fr>

Chères Chilhacoises, chers Chilhacois,

L'année 2022 touche à sa fin et l'hiver fait doucement son apparition après un automne qui a largement joué les prolongations. Il est temps de se retourner sur cette année écoulée pour en remarquer des éléments d'importance.

L'année a été très exceptionnelle sur le plan climatique. Nous avons été surpris par l'intensité et la longueur des vagues de chaleur du printemps et de l'été. La pluviométrie a été très basse et de nombreuses sources se sont taries aux alentours. Ces ressources peinent à se reconstituer. La fontaine de Chilhac a gardé, elle, son débit tout au long de l'été.

Cette année de 2022 est probablement en continuité avec les évolutions climatiques récentes que nous pouvons mesurer année après année. Notre capacité d'adaptation à ces évolutions climatiques est interrogée. L'économie de l'eau, des ressources, de l'énergie se pose et se posera plus fortement dans l'avenir proche. L'évolution de nos modes de consommation est aussi questionnée.

Nous avons avancé en 2022 sur les dossiers de l'embellissement du village avec la validation par l'Etat du projet porté par la municipalité. Des compléments de financement sont en recherche. Nous pouvons désormais escompter de très bonnes chances de réalisation pour 2023 ou 2024.

La liaison avec l'Université de Poitiers sur un projet d'exploitation du patrimoine des fossiles issus des fouilles menées sur les sites de Chilhac 2 et Chilhac 3 prend corps.

À moyen terme, nous pourrions voir des étudiants venir sur Chilhac pour délivrer certains de ces fossiles de la gangue de plâtre qui les a protégés depuis plus de 20 ans ! De nouvelles pièces remarquables verraien alors le jour, et au-delà de l'élargissement de la connaissance scientifique, pourraient enrichir les collections présentées au musée.

Pour le tourisme, l'été à Chilhac aura été une très bonne année que ce soit au camping ou au village de vacances. Le marché d'été, la fête du village et son feu d'artifice ont été des points forts de l'animation collective et du plaisir que nous exprimons tous, celui de se retrouver et de partager des moments de convivialité.

De nouvelles synergies touristiques s'offrent à nous avec la reconnaissance du potentiel patrimonial de la vallée par la labéllisation récente du village de Lavoûte-Chilhac comme l'un des plus beaux villages de France. Ne doutons pas d'un afflux amplifié de nouveaux visiteurs. Il nous faut désormais engager une réflexion sur l'évolution de la demande touristique qu'il faut anticiper pour mieux s'adapter et mieux affirmer le bon équilibre entre cette activité saisonnière et ce qui fait, par ailleurs, notre vie de tous les jours à Chilhac.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année. Puissent celles-ci pour vous et tous ceux qui vous sont chers, se dérouler dans un cadre familial et avec vos proches. Nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2023 qui s'annonce et, bien sûr, de belles initiatives et réussites pour Chilhac.

Bien à vous,

Michel Beckert

Vie pratique

Secrétariat de Mairie horaires d'ouverture au public :

La mairie sera fermée pour cause de congés à partir du 21/12/2022 au soir, réouverture le 11/01/2023.

Mercredis de 14h à 17h

Vendredis de 9h à 15h30

Tel : 04.71.77.41.71

contact@chilhac.fr

Si les volets de la mairie sont fermés,
cela signifie que la mairie est fermée...

Bibliothèque : Ouverte les mercredis de 16h à 17h mais aussi lorsque l'accueil du village de vacances est ouvert. Accès gratuit et ouvert à tous.

Le point Sictom :

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mardis. Le ramassage des bacs de tri sélectif a lieu les jeudis de semaine paire.

Avec l'extension des consignes de tri, la capacité de vos bacs n'est peut être plus adaptée à votre consommation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le SICTOM au : 04.71.50.32.92, afin de réadapter leurs contenances.

Commerces - Boutiques

L'embuscade (bar/tabac/épicerie/restauration)

Du 5/07 au 21/08 : Ouvert du mardi au dimanche de 8h30 à 14h30 et de 16h30 à 22h max.

Hors saison estivale : Ouvert mardi - mercredi – vendredi – samedi de 9h à 14h30 et de 16h30 à 20h.
Jeudi et Dimanche de 9h à 14h30

Contact au : **04.71.77.22.03**

La Marline Marchande : épicerie générale ambulante, en sec et en frais : tous les mercredis de 17h à 18h rue des remparts. Contactez-la au **07.69.46.27.24**

A la renommée du bon fromage : Henri Roland vous attend dans son camion rempli de fromages tous les mercredis soir de 16h à 18h devant chez lui rue des remparts.

Barbe bleue : Camion de vente vestimentaire. Il fait un tour par Chilhac toutes les 6 à 8 semaines. Pour être sûr de le croiser contactez-le au **06.75.85.80.53**

Un goût de liberté : Patisserie – Biscuiterie installée rue de la Petz : Confitures, jus, chocolats, ainsi que patisseries, viennoiseries et brioches sur commande : Contact : **06.50.71.66.01**

Jours d'ouverture : du mardi au samedi (les horaires à retrouver sur le facebook Ungout2liberte)

Le Fournil au Poing Levé : Mélissa et Pauline vous accueillent le mardi et jeudi de 14h30 à 16h30. Pain et sablés sur commande : **06.64.64.26.97** Mélissa – **07.83.99.03.43** Pauline. Accès par l'arrière des tennis.

Arte Vitro : atelier-boutique de l'artisane vitrailliste Mélanie Riondel rue du Château. Bijoux, objets de décoration. Ses créations sur son site : <http://www.artevitro.fr>

Se renseigner par téléphone pour les horaires d'ouverture : **06.29.85.56.58**

Fée2terre : atelier de céramique artisanale, rue du bac. Contactez Christine Sabatier au : **07.81.98.14.10** ou christinesabatier38@gmail.com

Delphine Deberle : éleveuse de chèvres, retrouvez-la les mercredis entre 17h et 18h rue des remparts avec ses fromages.

Retrouvez sur le site de la mairie l'ensemble de nos artisans et commerçants : www.chilhac.fr

Infos pratiques

Au nom de nos rues :

Le plan d'adressage est pratiquement terminé. Cette opération, demandée par l'état (loi 3DS du 21/02/2022, modifiée en octobre 2022), consiste à nommer toutes les rues de la commune et à donner un numéro unique à chaque maison. Ceci est imposé par des nécessités de sécurité (accès pompiers...) et d'acheminement plus fiable des courriers et colis.

Pour ce projet, la commune a déposé une demande de subvention auprès des services de l'Etat, pour un montant de 6 000 € (environ 50 % de la dépense). Le reste sera à la charge de la commune ». Les plaques de rues devraient être commandées et posées en 2023.

Vous serez invités à venir retirer en mairie vos plaques de numéros (avec certificat de numérotage) à fixer sur votre résidence. Ces plaques sont financées par la mairie. Vous devrez transmettre cette adresse officielle à vos fournisseurs d'électricité, téléphonie, vos banques... La commune la transmettra aux services de l'Etat ou associés à l'Etat : poste, impôts, secours...

Au début de 2023 : le recensement à Chilhac !

Au début de 2023, **du 19 janvier au 18 février**, aura lieu le recensement national. Pour les petites communes (moins de 10.000 habitants), celui-ci a lieu tous les cinq ans. C'est à partir des données du recensement que, par exemple, l'état calcule la dotation globale de fonctionnement reversée aux communes.

Les modalités du recensement ont été définies dans un texte de loi (Démocratie de proximité) du 27 février 2002. Celui-ci a un **caractère obligatoire et confidentiel**. Il est par ailleurs **déclaratif**, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de remise en cause des informations transmises par les habitants. Il est **gratuit** car aucun coût direct n'est exigé envers vous. Il est assorti d'un respect strict du **secret statistique** et les informations déclarées sont **analysées de manière anonyme** pour établir des statistiques nationales ou locales. Aucune information individuelle n'est transmise aux organismes (impôts, CAF...).

C'est l'INSEE qui organise et contrôle le recensement et ce sont les communes qui sont en charge de préparer et de réaliser la collecte des données.

En ce qui concerne Chilhac, Christel Portal (notre secrétaire de mairie) aura une responsabilité de coordonnateur communal. C'est donc elle qui prépare, encadre et contrôle le travail de collecte. Par ailleurs, un agent recenseur a été recruté par la commune suite à une offre d'emploi ouverte. Cet agent est subventionné par l'état.

C'est Delphine Deberle qui a été recrutée. Elle sera donc amenée à passer à votre domicile au début janvier 2023 pour vous distribuer les formulaires, documents de procédures et répondre à vos éventuelles questions ou interrogations.

Merci par avance de lui réserver le meilleur accueil.

Ateliers numériques :



Atelier de dessin, peinture :



Création à Chilhac d'un atelier de dessin, peinture. Je propose mon expérience et mes connaissances pour une pratique personnalisée.

Ouverture de l'atelier courant janvier 2023

Proposé par Jean Pierre Esbrat

Infos pratiques



Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et CHILHAC à l'œuvre pour une meilleure gestion des déchets !

Le compostage, une pratique en plein développement sur le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE !

En 2024, le tri à la source devra être généralisé sur tout le territoire français. Les déchets organiques, qui représentent 30 % du poids de nos bacs gris, ne pourront plus être collectés dans nos bacs à ordures ménagères. A cette date, chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter les déchets organiques dans les ordures ménagères. L'échéance approche à grands pas !

Quelles sont les solutions à disposition des usagers ?



Le S.I.C.T.O.M. propose aux usagers, depuis de nombreuses années, d'acquérir des composteurs individuels. Si l'acquisition d'un composteur individuel vous intéresse, nous vous invitons à remplir et à nous retourner un bon de commande (disponible sur notre site internet).

Afin que la pratique du compostage soit accessible à tous, le S.I.C.T.O.M. équipe les communes en composteurs partagés. Au 31 octobre 2022, plus de **400 composteurs partagés** sont installés sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ! Vous pouvez vous rapprocher du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et de votre Mairie pour lancer cette opération dans votre quartier !



On composte à CHILHAC !

42,31 % de foyers équipés en composteurs individuels

3 composteurs partagés installés



5,336 tonnes de déchets évités !

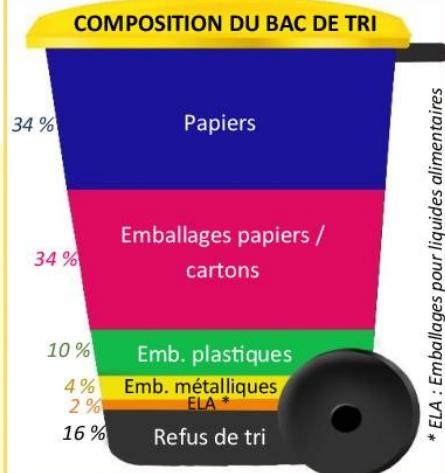


Depuis le 01 MAI 2021, les usagers ont de nouvelles habitudes de tri ! Dorénavant, plus de question à se poser, **TOUS** les emballages vont dans le bac de tri ! En 2021, plus de 3 kg/hab/an d'emballages plastiques ont été collectés par rapport à 2019 !

STOP aux erreurs dans le bac de tri ! Seuls les papiers et les emballages sont admis. Les objets en plastique (arrosoirs, jouets, bassines, pots de fleurs décoratifs...), les masques, le verre et les déchets verts ne sont pas à déposer dans le bac de tri. Ces erreurs de tri sont coûteuses pour la collectivité, dangereuses pour les équipes qui travaillent en centre de tri et génèrent des incidents sur la chaîne de tri.

Vos bacs sont trop petits ? Il suffit de téléphoner au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour réadapter la contenance de vos bacs.

De nouvelles habitudes de tri qui portent leurs fruits !



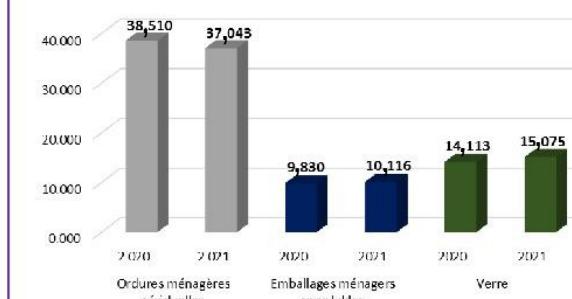
Poursuite de l'optimisation des circuits de collecte

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, dans un souci de maîtrise des coûts et d'impact environnemental, cherche sans cesse à optimiser ses circuits de collecte tout en préservant la qualité du service.

Afin de s'adapter à l'utilisation réelle du service, certaines communes ont vu leur fréquence de collecte modifiée. D'autres communes seront concernées prochainement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Consultez également notre site internet : www.sictom-issoire-brioude.com et notre page Facebook !

Évolution des tonnages collectés sur la commune de CHILHAC



Embellissement du village, où en est-on fin 2022 ?

Après l'enquête conduite vers les Chilhacoises et Chilhacois en octobre 2020, le conseil municipal a validé le projet d'aménagement du bourg dans l'esprit de ce qui avait été réalisé durant la mandature précédente. Il s'agit notamment de finir de rénover la place de Lachaud et les petites rues adjacentes. L'objectif est bien de donner un cadre plus homogène au bourg et d'assurer une continuité d'aménagements. L'infexion voulue est également de mieux végétaliser certaines parties. La question des places de parking n'est pas absente de nos réflexions avec une redistribution envisagée notamment vers la place de la fontaine et, en cours de réflexion, de la cour de l'ancienne école.

Après un travail analytique, mené avec le cabinet Osmose Paysage, une esquisse a été posée, ce qui a permis d'en approcher les coûts financiers. Le coût du projet de reprise des surfaces avoisine 440.000€. Une première demande de financement a été portée vers les services de l'Etat (crédits du DETR 2022). Ceux-ci ont accordé une subvention de 93.000 €. Une demande complémentaire vient d'être déposée vers les services du département de la Haute-Loire dans le cadre de leur dispositif CAP43, pour 56.000€. Au début de l'année 2023 nous porterons une demande vers la Région AURA, sur le dispositif plus beaux villages, une demande à hauteur de 200.000€. La commune va négocier un prêt à hauteur de 100.000€ pour boucler ce budget. La capacité d'emprunt de la commune est restaurée par l'arrêt en 2023 du remboursement de prêts sur le Village Vacances.

Une fois l'enveloppe financière constituée, un travail courant 2023, impliquant habitants et riverains aura à se dérouler afin de finaliser les documents techniques plus précis destinés à la gestion des appels d'offre de travaux vers les entreprises.

Fonds façades :

Nous vous avons informés dans le bulletin municipal de juillet de la mise en route pour 2023 d'un *fonds façades* pour accompagner vos projets de rénovation du patrimoine bâti à Chilhac. Les immeubles à caractère patrimonial sont concernés. Le règlement d'attribution complet en est disponible en Mairie. Pour la commune, les dossiers à instruire sont à déposer au fur et à mesure de leur constitution.

La Communauté de Communes des Rives du Haut Allier a également voté récemment la mise en place d'un dispositif d'accompagnement financier de ces projets. Les aides communales et intercommunales sont cumulables. C'est le dossier déposé en mairie qui est pris en compte par la communauté de communes, ainsi que l'avis du conseil municipal sur l'élection du dossier à l'aide communale. Il n'y a donc pas d'autre dossier à constituer pour cette demande.

Pour des raisons de planification budgétaire au niveau intercommunal, les dossiers qui seront pris en compte à ce niveau doivent avoir été déposés en mairie avant le 31 janvier à venir pour être financables et réalisables sur l'année 2023. Une convention de co-financement reliera la commune et l'intercommunalité sur les projets retenus.

Pour rappel, la commune de Chilhac mobilisera jusqu'à 6000 €/an sur cette opération. Elle s'est engagée à subventionner sur chaque dossier jusqu'à 25% du coût HT des travaux avec un plafond d'intervention de 2000 € par dossier.

La Communauté de Communes des Rives du Haut Allier abonnera ce financement à hauteur de 20% du budget HT des travaux. En cumulé, cela peut donc représenter une aide maximale de 45 % du coût des travaux HT, mais avec un plafond d'intervention de 4000 € par projet.

Contacts :

Mairie de Chilhac
Christel PORTAL contact@chilhac.fr
tel : 04 71 77 41 71

Communauté de Communes :
Alexandra LECOMTE a.lecomte@rivesduhautallier.fr
tel : 06 99 88 66 64

État civil :



Décès :

CHEVALIER Jean, Paul, Gustave le 13/09/2022
BERNARD Roger, Pierre, Louis le 24/07/2022



Gestion du jardin de l'ancien cimetière de Chilhac !

Ce jardin se situe dans l'enceinte de l'ancien cimetière de Chilhac. Les murs d'enclos ont été restaurés par la commune en 2022. Cet enclos se divise en quatre lots. Les trois premiers sont à la charge de la commune qui les entretiendra.

- Le premier est réservé au pâturage des ânes de passage qui accompagnent parfois les randonneurs.
- Le deuxième est dévolu à un espace paysager fleuri, de repos et de méditation ouvert à toutes et tous.
- Le troisième est dévolu à la culture de plantes médicinales et fleuries.
- Le quatrième lot est dédié au jardinage et sera géré de manière collective et partagée par les habitants souhaitant s'adonner à ces pratiques.

L'accès à l'ancien cimetière est donc complètement ouvert et l'accès en est totalement public. Par ailleurs, l'association 'les pieds à terre' sise à Chilhac, en fait parfois un espace de découverte pour les très jeunes aussi bien sur les végétaux que sur les insectes. Cela impose une attention particulière.

L'espace n'est ni une aire de jeux ni une aire de sport (gardons nos vélos, trottinettes, et boules de pétanque hors de ces lieux), ni un lieu d'entreposage d'objets ou de matériaux.

Dans l'espace réservé au jardinage, les jardiniers s'efforceront de mettre en avant les principes suivants :

- accueillir les personnes de tout âge pour partager un moment, des connaissances,
- agir de manière responsable en respectant la terre et le monde du vivant,
- partager de manière conviviale le plaisir de jardiner, de goûter, d'expérimenter...

Chaque jardinier s'engage :

- à respecter l'environnement, la biodiversité, ne pas utiliser de pesticide de synthèse,
- à trier les déchets verts et à utiliser le composteur,
- à utiliser l'eau de manière limitée et respecter les interdictions préfectorales,
- à ranger ses outils et ne pas les laisser accessibles aux enfants,
- à laisser les lieux propres et ne pas remiser d'objets ou de matériaux inappropriés.

Les personnes intéressées au jardinage en cet espace partagé sont priées de se faire connaître rapidement en mairie.

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) :

Si vous souhaitez obtenir des financements pour une « FORMATION DES BENEVOLES » il existe un dispositif financier dénommé Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA), axé sur la formation des bénévoles en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce fonds concerne les associations dont le siège social est dans l'un des 12 départements de la région, il a pour objet de contribuer au développement des associations, à l'exception de celles qui interviennent dans le domaine des activités physiques et sportives, par l'attribution de concours financiers au profit des associations pour la formation de bénévoles élus ou responsables d'activités, tournées vers le projet associatif ou technique liées à l'activité ou au fonctionnement de l'association.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant ce dispositif, vous pouvez vous renseigner auprès de la délégation départementale à la vie associative de la Haute-Loire.

tél : 04 73 99 33 85 ; mail : sdjes43.va@ac-clermont.fr

Des incivilités et du savoir vivre en collectivité...

Nous sommes interpellés par quelques habitants au sujet des déjections canines qui souvent émaillent nos rues. Il y a là un manque de respect de la part de quelques propriétaires vis-à-vis des autres habitants. Le problème n'est pas nouveau car, consultant les anciennes versions du bulletin municipal de Chilhac, on peut trouver des articles rédigés en 2014 et en 2015 sur ce même sujet que l'on pourrait reprendre mot pour mot ! La commune a pourtant fait de réels efforts pour mettre à disposition le matériel nécessaire afin de ramasser les déjections. Ces équipements sont certes utilisés, mais il faudrait que l'usage en soit systématique. Il faudrait également que cesse la pratique consistant à ouvrir le matin de bonne heure la porte à 'Médor' pour qu'il se soulage où bon lui semble !

Infos pratiques

La divagation des chiens n'est pas admissible, les chiens doivent être tenus en laisse dans le village. Ces façons de faire ne sont pas acceptables en société. Il n'est pas normal que l'employé communal passe un temps important à ramasser ce que certains propriétaires de chien ne font pas et que la collectivité ait à pâter du comportement de quelques-uns.

Une autre pratique se fait jour dans le bourg. Elle consiste pour certains habitants à garer leur véhicule au beau milieu de la rue faisant fi des autres, de la circulation piétonne ou du nécessaire accès d'autres véhicules. Cette pratique, au-delà du désagrément, met en danger les autres notamment en cas d'intervention urgente. Elle est à proscrire et les places de parking ne sont pas surchargées en cette saison !

La vie en société impose effectivement quelques contraintes qui, une fois partagées et comprises, permettent de 'faire société'. D'une manière plus humoristique, si vous ne savez pas gérer un chien, prenez un poisson rouge, il n'y aura pas trop de problèmes de sortie le matin et si la voiture pose trop de problèmes de parking pourquoi ne pas tenter le vélo ! Nous espérons pourtant que nous pouvons compter sur vous tous pour partager un mode apaisé et respectueux de vie collective.

Horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public :

Pour faire face à l'augmentation du coût de l'énergie, répondre aux souhaits des Chilhacois ainsi qu'à la demande du SDE, le choix a été fait d'éteindre l'éclairage de 21h à 6h. Des systèmes indépendants, solaires ou sur des bâtiments publics seront envisagés localement.

Marché du mercredi à Chilhac :

Nous avons été heureux de parcourir la place de Lachaud cet été les mercredis soir. S'y déroulait en effet le marché où tous ont eu le loisir de se ravitailler, prendre une pizza ou simplement venir échanger quelques nouvelles.

Sachez que, malgré le froid et la nuit qui tombe tôt, ce marché persiste dans la rue des remparts. Entre la « Renommée du bon fromage » qui n'a plus besoin d'être présentée, la « Ferme de Marinette » (fromage de chèvre) et la « Marline Marchande » (épicerie), vous trouverez de quoi survivre aux longues soirées d'hiver. Alors, au plaisir de vous y retrouver, entre 17h30 et 18h30 les mercredis soir.

INFOS PRATIQUES

- Si vous voyez des lampadaires (éclairage public) qui ne fonctionnent pas correctement (éteints, clignotent ou autre), le signaler en mairie.
- Rappel sur l'urbanisme : toute modification de l'aspect extérieur (même si on refait exactement pareil) nécessite une demande d'autorisation en mairie. Pour les réponses, compter deux mois pour une déclaration préalable (changement de volets ou de menuiserie, rénovation de toiture, changement de destination...) et trois mois pour le permis de construire. Il y a un certain nombre de dossiers d'habitants qui n'ont pas respecté ces règles sur Chilhac et la mairie doit en gérer avec eux les conséquences pouvant parfois remettre en cause les travaux qui ont été réalisés.

URGENCES Santé / Sécurité

Gendarmerie de Lavoûte-Chilhac	04.71.77.40.19
SAMU	15
POMPIERS	18
Numéro d'URGENCE unique européen.....	112
S.O.S. Médecin	04.71.04.33.33

Des défibrillateurs sont en place
- à l'accueil du village vacances
- à l'accueil du camping en saison
- à l'école des sœurs hors saison

Services Divers

ADMR à Lavoûte-Ch. (Assoc. du service à domicile et à la personne)	04.71.77.47.18
Cabinet d'Infirmières à Lavoûte-Ch.....	04.71.77.44.36
Déchetterie à Langeac (Chambaret)	04.71.77.14.44

La rubrique des habitants

La vigne à Chilhac

Notre bourg moyennageux, très pittoresque est souvent oublié. Bien qu'étant situé en bordure de l'allier sur un promontoire basaltique il était laissé de côté par la route Brioude, Langeac qui longe la vallée. Mais ces coteaux, chilhacois bien exposés sur des versants sud, sud-ouest étaient aussi le petit royaume de la vigne. Une ancienne lithographie représente ce vieux bourg de Chilhac entouré, presque envahi par les cépages.

La fin du 19ème siècle fut la grande période viticole. Les vignerons étaient heureux ils vivaient bien. Notre vin de pays avec ses diverses variétés avait un bon goût de terroir. Le plan Gamay restait le roi. Il y a eu ensuite de la mévente avec la concurrence des vins du midi compte tenu de nouveaux moyens de transport. Les maladies de la vigne avec le phyloxéra, le mildiou, l'oidum.

Les vignerons se sont mis alors à planter des directs, souvent de qualité médiocre en cherchant des plants résistants aux maladies qui ne convenaient pas toujours à nos terrains et à nos climats. Cet amour de la vigne est resté malgré tout très fort chez nos anciens.

La vigne est aussi le plaisir de toute la famille, avec des fruits toute l'année, des fraisiers entre les rangées, des groseillers, des cassissiers, quelques cerisiers en bordure, des pêchers. Cette pêche de vigne de pays très savoureuse était bien appréciée. Je me souviens dans mon jeune âge nous allions à la vigne avec le tombereau et des compotes cueillir les pêches. Les plus belles se vendaient bien sur les marchés de Paulhaguet, Allègre, st Georges d'Aurac, Saugues. Des marchands ambulants venaient aussi en acheter.

Les pêches non triées allaient à plein seau dans l'auge des cochons, ce qui me rappelle l'histoire suivante racontée par les anciens :

La Rosalie très avare pourtant était allée porter un panier de pêches à son curé

- Tané mouchu le cura
Tastarez les parchéda
- Oh ! Rosalie voui ramarche bien
Quo me fai bien plasi
- Me tsou pas ramarcha mouchu le cura
Mes coutches n'en volun pu

Revenons au sérieux

On entend parfois, la vigne donne trop de travail, ça rapporte peu. Les vins du midi ne sont pas chers. Non je ne suis pas d'accord, le travail aujourd'hui s'améliore, le milieu des rangées peut se faire mécaniquement, il y a bien sûr, la taille, piocher entre les ceps, relever et attacher les branches quelques traitements en cours d'année. Ce n'est pas la galère on a l'impression de dialoguer avec les ceps c'est très vivant on ne se sent pas seul. Il faut aussi savoir s'arrêter un

....

La rubrique des habitants

moment. Une petite demi heure en été vers 17 heures avec un petit casse croute et un bon verre de vin.

C'est dans sa vigne que le paysan apprend beaucoup à méditer, à réfléchir à ses problèmes dans le calme et la sérénité.

La vigne n'est pas prête à disparaître de notre région, ces dernières années on voit encore des nouvelles plantations on y reprend goût, mais il faudrait aussi mieux connaître les plants, les nouvelles méthodes de culture de vinification et tant en se servant d'un certain bon sens améliorer la qualité.

Il y aurait beaucoup à faire, mais cela suppose aussi de rester enraciné comme ces vieux ceps sur notre terrain et de garder une âme de paysan.

Pierre Ceret

Tiré de **une terre... ...des hommes** – Le canton de Lavoûte-Chilhac au fil de l'histoire, publication n°0, décembre 1990

Trouvé parmi le bazar dans l'ancienne maison Gouguet place Lachaud

A vos plumes !

Si vous avez envie d'écrire un article dans la « rubrique des habitant.es » du bulletin municipal, n'hésitez pas, écrivez ! Une fois cela fait, déposez votre article dans la boîte aux lettres de la mairie, ou dans sa boîte mail contact@chilhac.fr

Jeu

Info ou Intox - Saurez-vous dénouer le vrai du faux ?

(Parmi les phrases suivantes, seules 3 sont vraies)



Canicule oblige, on aurait vu cet été des Scouts se faire cuire un œuf au plat à même les bancs devant l'église !

Les recherches paléontologiques reprendraient suite à la redécouverte d'un fossile de Saumouth en parfait état de conservation, lors du rangement des fossiles début décembre.

On aurait vu l'hiver dernier un conseiller municipal se baigner nu dans l'Allier lorsqu'elle était gelée !

M. le maire aurait remporté la coupe du tournois de tennis, organisé cet été, suivi de près sur le podium par ses adjoints !

On aurait vu dans nos rues un chien-livreur se balader seul, avec dans la gueule un sac contenant du pain et du chocolat...

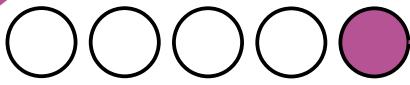
On aurait vu Xavier ramasser encore et toujours des crottes de chiens dans l'aire de jeux pour les enfants, alors que des sacs sont à disposition pour cela ! (Ce serait vraiment incroyable que cette phrase soit vraie !)

En vidant l'ancienne ferme Gouguet place de Lachaud, on aurait découvert enfin l'entrée du souterrain secret qui permet de quitter Chilhac en douce !

Cathy aurait décidé de garder l'Embuscade suite à une proposition de rachat par le groupe « V And B » !

A ce qu'il paraît, la fontaine du village fuirait, elle serait rasée pour créer un nouvel espace de stationnement !

On aurait trouvé les subventions pour payer un artiste pour réaliser une reconstitution grandeur nature d'un affrontement entre un mammouth méridional et un mastodonte d'Auvergne au centre de la place de Lachaud !



Chantier plantation d'arbres II

Samedi 26 novembre les volontaires ayant répondu à l'invitation de la municipalité ont remplacé quelques arbres plantés l'an dernier au Tarret et qui n'ont pas résisté à l'été très sec. Les six pommiers vont bien grâce à des arrosages réguliers.

A la demande des boulistes, deux frênes ont été plantés près du terrain de pétanque. Puis, pour terminer la matinée, les jardiniers ont pris l'apéritif à la plage après y avoir installé des saules.



Cérémonie du 11 novembre :

Dimanche 13 novembre, Chilhac a honoré ses morts de la Grande Guerre mais également les soldats français tombés sur les différents champs de bataille à travers le monde en 2022.

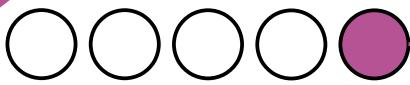
On fera de vieux os à Chilhac !

Les 5 et 6 décembre, Gildas Merceron, directeur du laboratoire PALEVOPRIM (CNRS et Université de Poitiers), accompagné de Jérôme Surault, technicien, et d'Odile Bœuf sont venus à Chilhac afin d'aider la municipalité à réorganiser le stockage des fossiles. L'objectif premier était leur mise en lieu sûr, à l'abri de l'humidité car le toit du préau de l'ancienne école (un des lieux de stockage) n'est plus fiable. Il s'agissait également d'imaginer par la suite de permettre à des étudiants d'y avoir accès pour les dégager des plâtres ou / et continuer l'inventaire.

Le rangement des caisses et plus petites pièces déjà entreposées dans l'asile a pris une journée mais le lendemain il a fallu l'aide des employés communaux, de François Ceret et de Roland Deberle qui grâce à son bobcat a permis de déplacer des pièces de plusieurs centaines de Kg depuis le préau de l'ancienne école où certains dormaient depuis plus de 10 ans jusqu'à l'asile. Les rues de Chilhac, non adaptées à la circulation des camions et encore moins celle des mammouths et mastodontes, ont donné du fil à retordre à l'équipe et causé pas mal de stress à Odile Bœuf qui pensait que les plâtres qu'elle avait fait lors des fouilles il y a bien longtemps étaient en mauvais état. Finalement tout est bien conservé et il n'y a eu aucun incident ni casse !

L'université de Poitiers est intéressée pour reprendre des travaux de recherche avec des étudiants, probablement dès juillet 2023. Ils ont promis d'organiser une conférence à Chilhac l'été prochain afin de faire découvrir à tous les dernières découvertes sur les migrations des hominidés au début du quaternaire et les liens avec les recherches conduites sur le site de Chilhac.





En Vacances à Chilhac !

L'Auvergne a le vent en poupe et Chilhac plait aux touristes qui viennent ... et surtout reviennent !

Une chouette équipe ! Ilyes, Sylvie et Véronique hors saison, complétés par Marieke au camping, Quentin, Lucas et Florence au musée, aidés de Shaïma, Lina et Thierry au nettoyage. Du monde, mais sur de petits contrats et des contrats aidés, permettant ainsi d'être réactifs aux moments nécessaires. L'équivalent « temps plein » a donc été en 2022 de 4,8 sur l'été et de 2.07 sur l'année (contre 2.42 en 2017 par exemple). Une équipe qui n'aurait pas pu fonctionner sans l'aide de Xavier et Fabrice à la technique et de notre indispensable secrétaire de mairie, Christel.

Une ambiance festive ! Des restitutions de résidences d'artistes hautes en couleur, un Festivalet organisé par les tisseurs de mots, des expositions, la biennale des peintres sur mobilier, des spectacles, des dîners à la plage ...

Les dimanches à la plage ont connu un fort succès et nous remercions Julien et ses aides pour leurs bonnes pizzas !

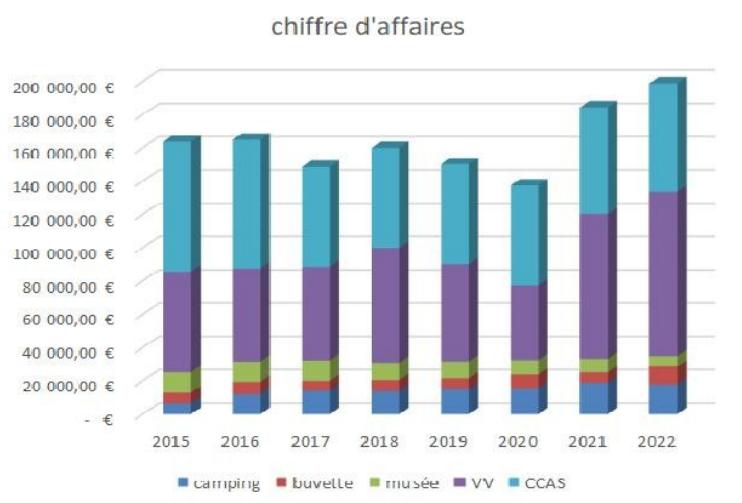


Pour un beau résultat financier !

Même s'il est mitigé au musée (la boutique faisant les frais de la conjoncture), le camping, et surtout la buvette ont bénéficié de la chaleur de l'été et les gîtes attirent de plus en plus de monde hors saison (touristes comme travailleurs).

La CCAS ne représente plus aujourd'hui notre clientèle principale et a été dépassée par une clientèle à réservation directe. Nous n'avons donc plus « tous nos œufs dans le même panier » et sans avoir à passer par les plateformes de réservation qui prennent un fort pourcentage.

Les groupes représentent toujours la majeure partie de notre clientèle, mais en refusant les locations d'une seule nuit, nous avons surtout des groupes venant pour visiter et moins de gens venus faire la fête.



Quelques petits points :

Les spectacles CCAS ont souvent dû être placés en dernière minute en raison de leur configuration peu adaptée au village et nous n'avons pas toujours eu le temps ou la possibilité d'apporter des sièges et bancs pour les spectateurs.

Pour un meilleur covoisinage, une mise au point a été faite avec l'association qui loue le forgeron en août sur divers sujets.

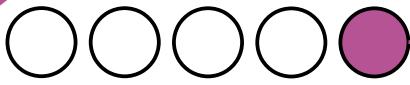
Après de très nombreux retours positifs et malgré quelques incivilités chilhacoises, l'interdiction de stationner et la limitation de la circulation sur la plage seront maintenues dans les années futures.

Et non, ce n'est pas une « fake-news » : je quitte bientôt « En Vacances à Chilhac ».

Je laisserai en effet la place en avril prochain, à la fin de mon contrat, après 3 saisons au Camping suivies de 6 ans aux gîtes et au musée. J'ai fait mon temps, et de nouvelles énergies apporteront une nouvelle dynamique.

Bien sûr, je suis attachée à ce village que j'espère avoir contribué à mettre en valeur et j'y vis... alors « Je reste à Chilhac ! »

Véronique



Le comité des fêtes

Le comité des fêtes a enfin pu reprendre toutes ses animations "traditionnelles".

La fête d'été au bord de l'Allier a connu un véritable succès fin juillet : Feu d'artifice et repas en plein air le samedi soir ; exposition de véhicules anciens le dimanche enrichie cette année de démonstrations de machines anciennes (fabrique de sabots en bois, batteuse, moulin "miniature").

Les musiciens ont animé le marché du soir du 3 août pour le plus grand plaisir des Chilhacois et vacanciers.

Le 11 septembre, le repas offert à tous les Chilhacois a rassemblé 86 personnes. La météo clémente a permis de passer un moment convivial dans le cadre magnifique de la cour de l'école des sœurs.

Le 30 octobre, un public nombreux a assisté à la représentation théâtrale "René la bielle" par la troupe de l'alauda.

Le 18 décembre, les enfants ont été invités à l'arbre de Noël organisé à la suite du repas des aînés. Une conteuse a animé ce moment intergénérationnel avant que les enfants ne découvrent leurs cadeaux sous le sapin.

l'AG aura lieu le 22 janvier. Si vous souhaitez renforcer l'équipe qui manque parfois de bras notamment pour le bon déroulement de la fête d'été, n'hésitez pas à contacter Romain Monier.



Les Pieds à Terre

Les Pieds à Terre vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Une année 2022 bien remplie pour notre association. Avec de nombreux projets qui se sont concrétisés à Chilhac, en voici quelques exemples :

- une après-midi jeux avec le club des orgues et les ados
- des animations pour le camping cet été
- des visites guidées du musée
- des projets scolaires qui sont venus faire des activités dans le village
- deux classes découvertes à Base Allier
- 12 séjours de 4 à 17 ans, soit plus de 170 enfants au bord de l'Allier
- la proposition de la formation BAFA depuis avril
- les clubs nature des mercredis et des weekends pour les enfants de 4 à 17ans qui se sont beaucoup développés



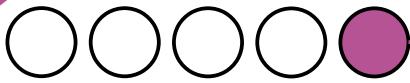
Toute l'équipe profite de cette gazette pour vous rappeler que nos locaux rue du château sont ouverts en semaine, n'hésitez pas à passer nous voir ! Nous avons de nombreuses ressources de livres autour de la nature disponibles au prêt ainsi qu'une photocopieuse, imprimante, scanner si besoin.

Réservez la date, notre Assemblée Générale se déroulera le vendredi 20 janvier 2023. Vous êtes toutes et tous conviés.

Belle fin d'année



**les
Pieds
à terre**



Musikenjeu :

L'association Musikenjeu propose depuis cette année 6 ateliers d'éveil à la musique pour les enfants de 0-6 ans :

- Un atelier parents-enfants destiné aux enfants de 0 à 3 ans et leurs parents. L'objectif ? Prendre le temps pour communiquer autrement avec son enfant, apprendre des chansons, éveiller son petit aux sons et rythmes, rencontrer d'autres familles ; un moment de partage doux et joyeux, au rythme de chacun.
 - Un atelier d'éveil musical de 45 minutes pour les enfants de 3-4 ans seuls ou accompagnés.
- Un atelier d'éveil musical de 1 heure pour les enfants de 5-6 ans, seuls ou accompagnés.

La première séance s'est déroulée le 23 novembre avec 9 enfants répartis sur les différents ateliers. Nous avons chanté, joué au chef d'orchestre, reproduit des rythmes, dessiné et chanté des sons, reconnu des sons ou des instruments de musique en mêlant un peu d'expression corporelle, de l'écoute, de la relaxation.

Ça se passe à la salle des associations de Chilhac avec Natacha Doublet

Les mercredis matin : 11 janvier, 8 mars, 17 mai, 14 juin, 5 juillet

Tarifs : 10 euros d'adhésion et 20 à 50 euros l'année selon le quotient familial

Inscription possible toute l'année

Renseignements et inscription (indispensable) : musikenjeu@gmail.com / 06 83 30 26 02



Helmouth :

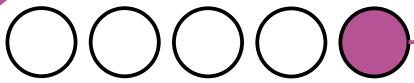
Ça bouge place de Lachaud !

L'ancienne maison place de Lachaud, inhabitée depuis plusieurs années, reprend vie. Suite à la dynamique de quelques habitants de Chilhac et alentours, un projet pour tous est en train de naître au cœur du village

Les bâtiments se vident petit à petit, puis des travaux vont commencer pour que d'ici deux ans le lieu soit en partie rénové. Le but : accueillir des associations et des espaces pour des artisans ou d'autres projets.

Le weekend du 19-20 novembre c'était portes ouvertes : samedi toute la journée chantier pour vider la maison. Dimanche matin : visite, châtaignes grillées et apéritif. Puis le dimanche après-midi, loto ! Merci aux commerçants, artisans et associations de Chilhac pour leurs lots. Ce fut un succès, une soixantaine de personnes étaient présentes à l'école des sœurs.





Vie du village

Ce projet se crée pour la vie du village et ses alentours. La SCI du Mastodonte est propriétaire des lieux, mais une association s'est créée pour animer ce lieu et coordonner les initiatives qui y verront le jour : Helmouth.

Ne cherchez pas de sens particulier à ce nom, il fait référence au mammouth. Nous sommes en pleine réflexion pour le nom des bâtiments de la place. D'ailleurs si vous avez des idées !

Si vous voulez rejoindre l'association, donner des idées pour ce lieu, visiter, aider à trier, proposer des animations ou un nom. Vous êtes les bienvenus ! Il y a souvent du monde sur place, passez voir !



Le tournois de Tennis :

Un tournois de tennis a été organisé cet été pour inaugurer le terrain dont le revêtement a été refait à neuf !

Un panel de coupes ont été distribuées afin de récompenser tout type de joueur.euses... des plus sportives, au plus malchanceux... des plus crieurs, au plus gratinées en Troubles Involontaires Compulsifs...

Bref ce fût un beau charivari qui s'est terminé autour d'un bon barbecue !

Les résidences artistiques :

En 2022, la municipalité a accueilli 7 compagnies. En échange du prêt d'un logement et de la mise à disposition d'une salle pour travailler, les artistes nous ont proposé tantôt un spectacle, tantôt un atelier, tantôt un concert. Si vous connaissez des compagnies intéressées pour venir travailler sur la commune, dites leur d'envoyer un mail à la mairie.

Voici la liste des compagnies que nous avons accueillies cette année :

- ✿ Cie La Fulgorante, Bourges, "Radio Terreur" (théâtre dans Espace Public) : 03/22
- ✿ Cie l'envolante, Auvergne, "Novecento-Pianiste" d'après Alessandro Baricco (théâtre & musique) 07/22
- ✿ Cie les Vieilles Grues Sauvages, Anjou, "Voyage dans un pays qui n'existe plus" (RAP freestyle) 10/22
- ✿ Cie Boucan "Ventre & Sâmi", Bretagne, (voix / guitare) : 10/22
- ✿ Cie Lipsync challenge, Auvergne, (synchronisation labiale / playback) : 10/22
- ✿ Cie La méandre "Les mains", Chalons sur Saône, (danse / Théâtre) : 10/22
- ✿ Cie C'est pas grave, Hautes Alpes, "Roméo dans la baignoire#2" (clown) : 11/22

Repas des aînés :

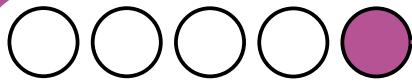
Dimanche 18 décembre, les aînés de la commune (plus de 65 ans) se sont retrouvés pour le repas offert par la mairie et préparé par Cathy et Justine. Ce moment convivial était très attendu car, en raison de la pandémie de covid, il avait dû être remplacé par un colis ou un repas à emporter en 2020 et 2021.



Le comité des fêtes avait invité les enfants à son arbre de Noël à 16h dans la même salle afin de proposer un moment intergénérationnel à ceux qui le souhaitaient. Plutôt que de repartir tout de suite après le dessert et pour prolonger cet agréable moment, les aînés ont donc pu aussi écouter les contes.

JEMA :

Les JEMA, journées européennes des métiers d'art, auront à nouveau lieu à Chilhac le premier weekend d'avril. Cette année, elles se dérouleront sur trois jours : les scolaires seront accueillis le vendredi. De nouveaux artisans souhaitent participer à ces journées, nous espérons en accueillir une trentaine. Il ne reste plus qu'à espérer que la météo sera plus favorable que l'an dernier !



Les Dames de CHILHAC :

Après deux ans d'interruption forcée, nos activités ont repris leur cours normal.
Janvier : la galette des rois et le programme de l'année
Février / mars : Atelier torinage avec Geneviève Sahuc de Chavaniac Lafayette
Mars / avril : Atelier poterie avec Christine Sabatier à Chilhac
Avril / mai : Atelier "capsules de café" pour la préparation de l'expo florale des 27 et 28 mai
Juin : Réalisation d'animaux en foin avec Annie Campredon
Septembre : Le 22, visite de l'expo Picasso au Doyenné de Brioude
Octobre : Préparation des puces des couturières des 5 et 6 novembre
Novembre : Atelier cuisine "roulé de courgette au saumon" avec Huguette Deberle
Décembre : Atelier pliage de livres avec Annie Campredon

Nous accueillons toutes les personnes qui sont intéressées par nos activités.



Le tube, une asso qui agit en local et à l'international... :

A Chilhac :

La chorale se réunit les jeudis soir, deux fois par mois. Le groupe est constitué de huit personnes qui aiment chanter ensemble, l'objectif est d'avoir un répertoire qui a du sens... Pour le moment c'est Zoé qui anime les ateliers, mais ça va évoluer avec le temps. C'est ouvert à tout le monde, si de nouvelles énergies souhaitent intégrer le groupe c'est possible.

Pour plus d'information, contactez Zoé : lesellierzoe@gmail.com 06.78.43.42.39

Par ailleurs un piano est accessible dans la salle des associations, si vous souhaitez l'utiliser, il vous suffit d'adhérer à l'association. Pour cela, contactez Aloïs au 06.37.79.79.94

En Haute-Loire:

L'association a mené un projet autour du théâtre masqué à la maison d'arrêt du Puy en Velay en juillet, et un autre autour du théâtre de l'opprimé avec ALIS trait d'union à Brioude.

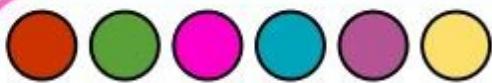
L'association porte aussi le groupe des joueur.euses de basket et permet de continuer cette activité sportive au gymnase de Paulhaguet pour jouer en salle en hiver ! LE RDV s'est décalé au jeudi de 18h à 20h. Ouvert à tous et à toutes, pour rejoindre l'équipe, contactez Aloïs au 06.37.79.79.94

En Europe:

L'association a initié l'aventure "OI TU", un projet européen ERASMUS+, en partenariat avec le collectif 1984 (Belgique), DASA (France), et le théâtre de Panevėžys (Lituanie). Au mois de septembre, nous sommes allés jouer le spectacle "colis piégé" en Lituanie, et nous avons animé un stage de théâtre d'improvisation dans l'espace public. La suite de l'aventure sera une itinérance en radeau sur une rivière lituanienne en juillet prochain, avec des marionnettes !

Les jeunes de Chilhac

Les jeunes de Chilhac se sont réunis afin de programmer leurs activités de 2023.
Dimanche 15 janvier, ils perpétueront la tradition de la St Honorat en allant arroser les bornes de leur parcelle aux Costes. Les 24 et 25 juin, ils organiseront la St Jean.
Les jeunes qui souhaitent rejoindre l'association peuvent s'adresser à Florian Piraire.



Le coin remue-méninges

Un jour d'été 2022 comme un autre à Chilhac...



Allez Aloïs ! Lâche tes armes et bats-toi !

D'accord petite flipette !



J'ai encore marché dans une crotte de ta poule !

Et toi, tu t'es encore garé sur ma place !



J'te dis que c'est MA mienne de MA voiture !

Jamais !

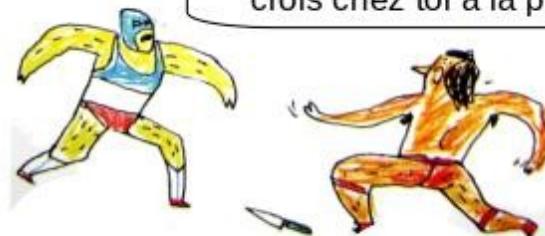


On en parle de tes ordures dans ma poubelle ?

...Dit celui qui remonte la rue en sens interdit !

T'as vu à quelle vitesse tu roules ?

Et avec ta bagnole tu te crois chez toi à la plage ?



Mais..mais... **MAIS**
MOI CA FAIT 4
ANS QUE ...
J'HABITE ICI !

ET MOI CA FAIT 10 ANS
QUE JE SUIS LA !



Allons messieurs...
Je vous ai compris !
Ne sentez-vous pas le bon air de Chilhac : celui de la réconciliation !
N'avez-vous pas en opulence de quoi accueillir vos déchets ménagers ?
N'y a t'il pas des solutions simples à tous vos maux de stationnement ?

Nous allons ensemble, reconstruire un village fort ! Un village qui répondra à vos besoins !
Un écrin pour des habitants ...de caractère

Ah... Mr le maire...





Bonne
année

2023

